

## Le participe passé

Le participe passé permet la formation de nombreux temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, etc.) en s'ajoutant aux auxiliaires être ou avoir.

### Comment accorder les participes passés :

- Avec l'auxiliaire **être**, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le **sujet** du verbe.

Ex : Les fillettes **sont** rentré**s** à la maison. Les garçons sont sorti**s** en courant.

- Avec l'auxiliaire **avoir**, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son **complément d'objet direct**, **si ce complément est placé avant le participe passé**. Le participe passé ne change pas s'il n'y a pas de complément direct ou si le complément direct est placé après lui.

Pour trouver un complément d'objet direct, on pose la question Qui ? ou Quoi ?

Ex : J'ai préparé (quoi ?) une tasse de thé.

C.O.D. placé après

La tasse de thé que j'ai préparé (quoi ?)  
est très chaude. C.O.D. placé avant



- Un participe passé pronominal s'utilise toujours avec l'auxiliaire **être** et s'accorde en genre et en nombre avec son **complément d'objet direct**, **si ce complément est placé avant le participe passé**. Pour trouver un complément d'objet direct, on pose la question Qui ? ou Quoi ?  
Ex : Julie s'est levé**e** à sept heures. (Julie a levé qui ? Elle-même = se)

C.O.D. placé avant

Julie s'est lavé les mains. (Julie a lavé quoi ? les mains)

C.O.D. placé après